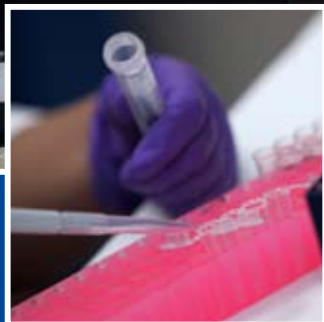




LA ROCHELLE VILLE UNIVERSITAIRE

Octobre 2010



Rapport adopté par le Conseil de développement le 13 octobre 2010

adopté à l'unanimité

Pour : 14 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Conscients de l'importance que constitue l'enseignement supérieur pour le territoire rochelais, le Conseil de développement (commission Enseignement supérieur et Recherche) après avoir établi un état des lieux avec les intéressés, a cherché à mettre en valeur les atouts de cette toute nouvelle « fonction métropolitaine ». Au delà, il s'agit d'aider à ce qu'elle soit pleinement intégrée dans la conscience collective de nos concitoyens comme une valeur essentielle présente et à venir.

Le Président du Conseil de développement
Guy CHÉZEAU

LA ROCHELLE VILLE UNIVERSITAIRE

SOMMAIRE

INTROIDUCTION

I L'UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

I - 1 L'Enseignement

I - 2 La Recherche

II LE GROUPE SUP DE CO

II - 1 L'Enseignement

II - 2 La Recherche

III L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS EIGSI

III - 1 L'Enseignement

III - 2 La Recherche

IV L'INTERFACE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION / ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

V ANALYSE ET PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

V - 1 Impact économique

V - 2 Image de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

V - 3 Le site

INTRODUCTION

L'ENSEIGNEMENT supérieur et la recherche ont une place de plus en plus importante dans le développement de la Communauté d'agglomération de La Rochelle. La commission « Enseignement supérieur et Recherche » du Conseil de développement a décidé de faire une analyse :

- de la situation actuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche de La Rochelle,
- des relations entre la Communauté d'agglomération et l'enseignement supérieur et la recherche,
- de la fonction économique de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la Communauté d'agglomération.

La commission a décidé de centrer son analyse sur l'Université, le groupe Sup de Co, et l'école d'ingénieurs EIGSI.

Pour effectuer cette analyse, la commission a rencontré les dirigeants des trois principaux établissements d'enseignement supérieur et recherche de La Rochelle :

- Monsieur Gérard Blanchard, Président de l'Université de La Rochelle, en présence des membres de son bureau et de Monsieur Jean-François Vatré, Vice-président de la Communauté d'agglomération et son représentant au conseil d'administration,
- Monsieur Francis Allard, Vice-Président de l'Université chargé du Conseil scientifique, qui nous a présenté la recherche universitaire à La Rochelle,
- Monsieur Daniel Peyron, Directeur général du Groupe Sup de Co,
- Monsieur Sylvain Orsat, Directeur général de l'EIGSI,
- Monsieur Patrice Joubert, Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) qui nous a présenté les problématiques de l'IUT au sein de l'Université.

Afin de définir les relations de l'enseignement supérieur et la recherche et la Communauté d'agglomération, nous avons travaillé avec Messieurs Pierre Legoy et Camille Bouron.

Au cours de ces entretiens, nous avons constaté que ces dirigeants sont confrontés à la même difficulté : conforter et développer des établissements récents tout en s'inscrivant dans une réforme profonde de l'enseignement supérieur.

Devant cette situation, les trois dirigeants ont manifestement choisi l'offensive. Ils nous sont apparus très dynamiques et plein de projets même s'ils n'ignorent rien des difficultés qui les attendent. Ils envisagent tous les trois et malgré la crise, le développement de leurs établissements respectifs.

I L'UNIVERSITÉ

L'Université de La Rochelle a choisi de passer à l'autonomie dans les premières avec la volonté :

- de montrer que la jeunesse et la petite taille peuvent être des atouts,
- de se singulariser par rapport à la masse des grosses universités pluridisciplinaires, en étant plus réactive et plus attractive (elle enregistre une augmentation de ses effectifs de 16 % en 2 ans par exemple).

L'autonomie lui permet :

- de mettre sa gestion financière au service de son projet politique.
- de dégager des marges en optimisant les moyens pour réinvestir sur des formations originales et sur les axes de recherche prioritaires définis par l'établissement.

En termes de formation, l'Université de La Rochelle s'oriente vers la création d'instituts : Institut Polytechnique pour les formations scientifiques, Institut d'Administration des Entreprises, Institut Asie-Pacifique.

Concernant la recherche, l'Université de La Rochelle est bien identifiée et évaluée (tant par son ministère de tutelle que par le CNRS) notamment dans le domaine du développement durable en particulier sur la thématique « Littoral ».

Dans tous les domaines, l'Université a besoin de partenariats forts avec les entreprises (dans ce but, elle vient d'ailleurs de créer une fondation universitaire) notamment locales mais également avec les institutionnels.

Du fait de sa taille l'Université de La Rochelle doit travailler en collaboration avec les établissements et universités voisines d'où la création du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) en 2009 avec les universités de Poitiers, de Limoges et avec deux grandes écoles de Poitiers et Limoges. Gérard Blanchard, Président de l'Université de La Rochelle, a été élu président de ce PRES.

L'université de La Rochelle est et veut être un acteur du monde socio-économique notamment local et régional. Le recrutement des étudiants en licence est prioritairement rochelais et picto-charentais. Il est probable que si l'Université de La Rochelle n'avait pas existé nombre d'entre eux n'auraient jamais fait d'études supérieures. Pour autant l'Université de La Rochelle n'est pas qu'une université de proximité et l'élargissement de son périmètre de recrutement en master et en doctorat en est la preuve.

Début 2010, outre ses 7 300 étudiants, l'université de La Rochelle est forte de 770 personnels titulaires et contractuels dont 450 enseignants et enseignants-chercheurs et 320 personnels BIATOSS (Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers et personnels de Service et de Santé). Elle développe 75 accords avec des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger dans 21 pays sans compter les accords dans le cadre du programme ERASMUS (70 accords avec nos partenaires dans 22 pays européens). Son budget consolidé est de 63 millions d'euros.

I - 1 LES FORMATIONS

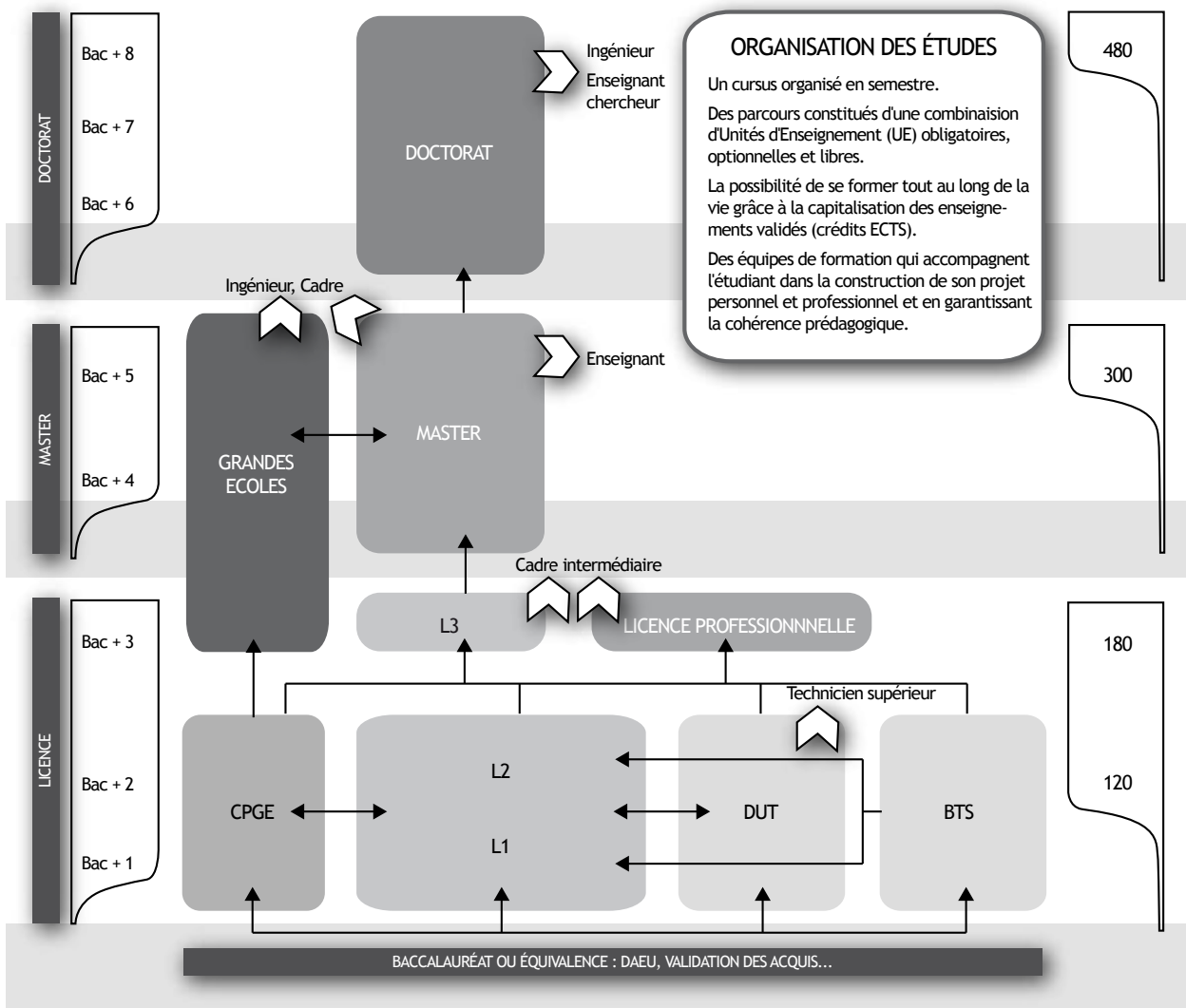
Elles sont proposées par les quatre composantes de l'Université : trois UFR (Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines ; Sciences Fondamentales et Sciences pour l'Ingénieur ; Droit, Sciences Politique et de Gestion) et un IUT (Institut Universitaire de Technologie) et organisées selon le schéma LMD présenté ci-dessous.

La mission initiale des IUT était de former des techniciens supérieurs (DUT), aujourd'hui ils forment aussi des cadres intermédiaires (licences professionnelles créées en 2000).

La réussite des IUT repose sur des diplômes définis nationalement, une organisation avec des équipes pluridisciplinaires et plurielles et une forte implication des professionnels. À l'Université de La Rochelle, on considère que c'est un modèle d'excellence que l'université cherche à reproduire à travers la politique d'Instituts.

À La Rochelle, comme dans de nombreuses universités, un contrat d'objectifs et de moyens (COM), entériné par le Conseil d'administration de l'Université, a été signé qui garantit les moyens de l'IUT et qui s'engage à les abonder à hauteur des nouveaux projets que celui-ci présentera.

SCHÉMA DES ÉTUDES LMD (Licences, Master, Doctorat)



I - 2 LA RECHERCHE

Le dispositif repose sur dix laboratoires labellisés dont un bénéficie de la reconnaissance du CNRS et de la notation A+ , les neuf autres étant reconnus par le ministère et notés À pour six d'entre eux et B pour les trois autres. Ces notations placent l'Université de La Rochelle dans les universités généralistes (hors santé) bien évaluées et la situe au dessus de la moyenne nationale.

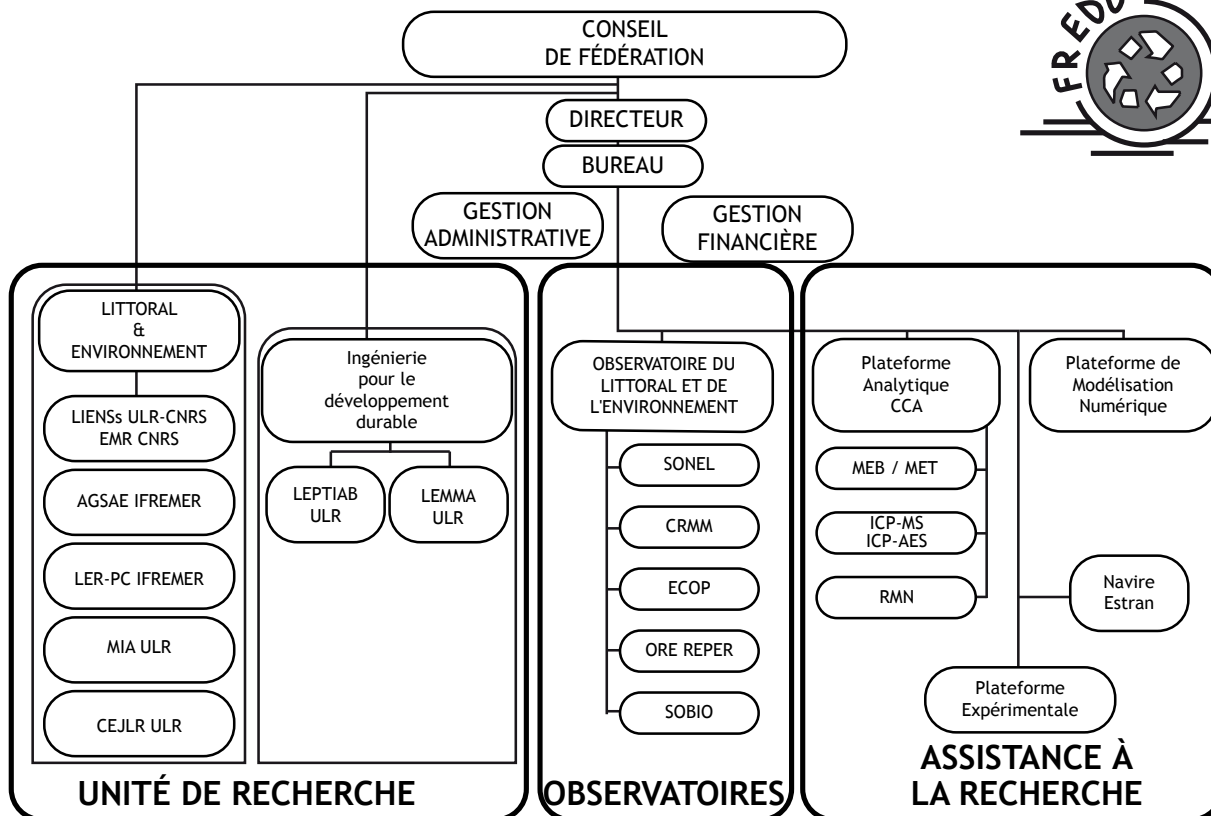
Les unités de recherche sont :

- en Sciences Fondamentales et Sciences pour l'Ingénieur :
 - LIENSS (Littoral, Environnement et Sociétés) UMR CNRS
 - L3I (Laboratoire Informatique, Image et Interaction) EA
 - LEPTIAB (Laboratoire d'Etude des Phénomènes de Transfert et de l'Instantanéité : Agro-industrie et Bâtiment) EA
 - MIA (Mathématiques, Image et Applications) EA
 - LEMMA (Laboratoire d'Etude des Matériaux en Milieux Agressifs) EA
- en Sciences Humaines :
 - CRHIA (Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique) EA en collaboration avec l'Université de Nantes
- en Droit-Gestion :
 - CEJLR (Centre d'Etudes Juridiques de La Rochelle) EA
 - LASAPE (Laboratoire d'Analyses de l'Action Publique et de l'Europe) EA
 - CEIR (Centre d'Etudes Internationales sur la Romanité) EA
 - CEREGE (CEntre de REcherche en sciences de Gestion) EA en collaboration avec l'Université de Poitiers.

La stratégie politique adoptée par l'Université vise d'une part à faire émerger explicitement son identité pour mieux souligner l'importance de son rôle dans le schéma d'organisation nationale, et d'autre part à renforcer, dans une logique de réseau, les complémentarités avec les établissements universitaires voisins.

Deux projets fédérateurs et structurants, prioritaires pour la stratégie de développement de l'établissement, s'appuient sur un regroupement et une réorganisation de plusieurs unités de recherche et structures de soutien à la recherche ; ils visent à l'interdisciplinarité et fondent l'identité scientifique de l'établissement :

- Le pôle « Environnement et Développement Durable » rassemble sur le site rochelais des compétences en sciences de l'environnement, en ingénierie et en sciences humaines et sociales. Ce pôle comprend, entre autres, une Fédération de Recherche (Fédération de Recherche en Environnement pour le Développement Durable, FREDD) qui regroupe 60 % du potentiel recherche de l'Université de La Rochelle et est labellisée par le CNRS et soutenue par l'IFREMER. Deux gros programmes structurants du CPER 2007-2013 sont rattachés à ce pôle (Littoral et Eco-industries). La FREDD représente 360 personnes dans sept unités de recherche dont une UMR CNRS et deux unités IFREMER.



- L'axe « Image et Calculs » correspond à un rapprochement des mathématiciens et des informaticiens au sein du Pôle Régional de Recherches Images, Données Et Systèmes (PRIDES) et à la mise en place d'une collaboration étroite et privilégiée avec l'ENSMA, l'Université de Poitiers et l'Université de Limoges. Cet axe est soutenu par les programmes Image et Interactivité ainsi qu'Apprentissage, Education Cohésion Sociale du CPER.

D'autres opérations visent à consolider et renforcer les autres domaines de recherche à l'Université de La Rochelle avec, notamment, la mise en cohérence et l'amélioration de la visibilité des recherches menées dans le domaine « Droit et Gestion » avec un renforcement de leur dimension européenne, en collaboration avec d'autres universités notamment au sein du PRES.

Une réflexion est en cours concernant les recherches dans le domaine « Histoire et Civilisations » après la création d'une unité commune avec l'Université de Nantes, le Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique (CRHIA). Dans un objectif de regroupement et de consolidation de l'identité « Littoral Atlantique », une partie des historiens et des civilisationnistes devraient intégrer le laboratoire LIENSS dans les mois qui viennent.

Les Formations Doctorales ont été réorganisées dans le cadre du PRES. L'Université de La Rochelle est co-accréditée dans quatre d'entre elles :

- Sciences pour l'Environnement - Gay Lussac dont l'ULR est établissement porteur
- Science et Ingénierie pour l'Information (S2I)
- Droit et Sciences Politiques - Pierre Couvrat
- Sociétés et Organisation

Par ailleurs actuellement, l'Université de La Rochelle est membre de l'Ecole Doctorale Sociétés, Cultures et Echanges co-accréditée avec Angers et Nantes.
La réflexion autour de la structuration de la recherche et des écoles doctorales dans le cadre du prochain contrat quadriennal de l'établissement (à partir de 2012) intègre maintenant la dimension PRES.

II LE GROUPE SUP DE CO

Le groupe Sup de Co s'est donné trois missions :

- Dispenser des programmes de formation initiale et continue qui permettent :
 - aux étudiants et stagiaires d'acquérir les moyens de leur employabilité, en leur apportant les compétences humaines et technique nécessaires, et en les accompagnant dans la réalisation de leur projet professionnel et personnel.
 - aux entreprises de recruter les collaborateurs nécessaires à leur développement et d'adapter les compétences de leurs cadres aux évolutions de leurs métiers.
- Apporter sa contribution au développement des connaissances en management et à leur diffusion auprès du monde académique et professionnel.
- Contribuer au rayonnement national et international de son territoire par la mobilisation de ses réseaux et le développement de ses pôles d'expertise (management de l'environnement et du tourisme) ancrés sur les points forts de l'économie régionale.

II - 1 L'ENSEIGNEMENT

- 78 professeurs permanents dont 35 enseignants chercheurs
- Une équipe permanente de 163 salariés
- 90 accords avec les universités étrangères dans 43 pays
- environ 2 300 étudiants
- budget annuel 15 millions d'euros

Le groupe Sup de Co est formé de sept filières d'enseignement supérieur :

- ESC (école supérieure de commerce)
- Bachelor international (institut européen de commerce et de gestion)
- Bachelor Business (programme commerce-marketing)
- Business school of tourism (école française de tourisme)
- Masters (en partenariat avec les universités d'Angers IMIS-ESTHUA, du littoral côte d'Opale ULCO, de La Rochelle et l'IAE de Poitiers)
- Sup de Co entreprises (formation continue pour cadres et dirigeants)
- IEF (institut d'études françaises)

II - 2 LA RECHERCHE

Actuellement, Sup de Co fait paraître environ 25 articles par an, 30 communications par les professeurs chercheurs et organiser quatre à cinq colloques par an.

III L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS EIGSI

L'école EIGSI est une école d'ingénieurs qui s'est principalement orientée vers la gestion des systèmes industriels.

L'effectif est d'environ 750 étudiants aujourd'hui. Budget annuel 6 millions d'euros. L'école est de droit privé, elle rassemble 30 enseignants et enseignants-chercheurs. L'objectif de l'école est de prévoir une croissance modérée et d'atteindre 1 000 étudiants au maximum. Par contre, elle travaille à son développement international.

III - 1 L'ENSEIGNEMENT

Six dominantes (choisies en fin de 3ème année) :

- Conception et industrialisation des systèmes mécaniques,
- Energie et environnement (transports et bâtiment),
- Mécatronique,
- Management et ingénierie des systèmes industriels,
- Intégration des réseaux et des systèmes d'information,
- Bâtiment et travaux publics.

L'EIGSI a crée au Maroc (Casablanca) une filiale, l'EIGSICA (Bac + 5, trois ans au Maroc plus deux ans en France). Cinq dominantes :

- Aéronautique,
- Automobile,
- BTP,
- Informatique et télécom,
- Environnement.

L'école EIGSI a décidé de donner un caractère généraliste à son enseignement ce qui est un gage certain d'adaptabilité dans le monde économique et technique sans cesse en évolution.

L'école a fait le choix de ne pas développer la formation continue ; c'est un autre métier (sauf à la demande).

III - 2 LA RECHERCHE

L'école a décidé de s'investir dans des domaines de recherche appliquée, elle s'articule principalement selon deux secteurs :

- Les transports propres et l'environnement,
- Les transports et l'écomobilité dans des pôles de compétitivité.

IV L'INTERFACE CdA / ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Nous avons demandé à chaque établissement ce qu'il attendait de la CdA. Nous reproduisons ci-après les principales demandes :

1. La signalétique qui serait la marque d'un pôle d'enseignement supérieur à La Rochelle.
2. Possibilité d'accueillir des évènements scientifiques à La Rochelle. La logistique de l'organisation des congrès de l'Encan est très chère. La CdA pourrait aider au financement.
3. Malgré les efforts réalisés, nécessité de construire de nouveaux logements à loyer modéré pour les étudiants notamment pour les étudiants étrangers et pour des périodes inférieures à un an.
4. Nécessité de plus d'informations mutuelles sur les liens entre les établissements.
5. Il faudrait une politique de site.
L'EIGSI et Sup de Co sont intéressées pour intégrer le PRES auquel l'Université adhère déjà et dont Monsieur Blanchard vient d'être nommé Président.
Il y a eu des promesses mais le délai passe.
Ce dossier est considéré comme extrêmement important par l'EIGSI et Sup de Co.
6. Besoins d'aides à la mobilité internationale (séjours d'études en zone Asie-Pacifique).

V ANALYSE ET PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

V - 1 IMPACT ÉCONOMIQUE

La création de l'Université de La Rochelle et celle des écoles EIGSI et Sup de Co ont été un des facteurs déterminants dans le développement de La Rochelle. En effet, à côté de leur impact éducatif évident, l'Enseignement et la Recherche présentent un impact économique direct (poids économique des établissements, de leurs salariés, de leurs étudiants) et un impact économique indirect (réponse aux besoins de formation, transfert de technologie).

Une étude sur l'importance économique de l'enseignement supérieur et de la recherche pourrait être réalisée. Cette étude pourrait mettre en lumière les flux financiers vers La Rochelle :

- salaires des enseignants-chercheurs, des agents administratifs et des techniciens payés par le ministère,
- Contrat et projets État-Région qui, pour la période 2007-2013, représente un total de 50,9 millions d'euros décomposés comme suit : État 16,1 millions d'euros, Région 12,3 millions d'euros, Europe 5,8 millions d'euros, Communauté d'agglomération 8,2 millions d'euros, Conseil général 8,4 millions d'euros,
- bourses d'études pour les projets de recherche,
- montant des inscriptions des étudiants,
- montant des dépenses des étudiants pour se loger, se nourrir, s'habiller, se distraire,...

Cette étude pourrait également mesurer le nombre d'emplois créés :

- emplois directs :
 - enseignants-chercheurs
 - administrations et techniciens
 - CLOUS
- emplois indirects :
 - emplois générés par la présence de l'enseignement supérieur et de la recherche dans tous les domaines (consommation, locations, constructions,....)

Nous avons pris contact avec les responsables du développement économique de la Communauté d'agglomération qui ont été intéressés par notre proposition et ont déjà pris des dispositions pour la mettre en œuvre.

V - 2 IMAGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

La commission trouve que l'image de l'enseignement supérieur et de la recherche n'est pas suffisamment développée à La Rochelle. Cet écart se ressent également à l'intérieur de la ville où peu de personnes connaissent l'importance de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La commission pense que la ville doit s'approprier son enseignement supérieur et sa recherche. La Rochelle est une « ville universitaire ». Elle doit être fière, s'en prévaloir et le faire savoir.

La commission propose :

- de développer une campagne de communication insistant notamment sur les spécificités de l'enseignement supérieur et de la recherche à La Rochelle,
- de mettre en place une signalétique annonçant le caractère universitaire de la ville et permettant de situer les différents établissements pour les visiteurs et pour les rochelais,
- d'aider à l'organisation et au financement d'évènements scientifiques à La Rochelle notamment sur ses spécialités.

V - 3 LE SITE

La commission pense qu'il faut développer une politique de site (des tentatives ont été faites mais elles n'ont pas abouti) car actuellement il y a trois établissements supérieurs et de recherche qui proposent des cursus très différents et qui sont plus en concurrence qu'en interaction.

L'Université de La Rochelle s'est positionnée avec beaucoup de dynamisme dans la nouvelle réforme de l'Enseignement en optant pour l'autonomie et en participant à la création d'un PRES (Projet de Recherche et d'Enseignement Supérieur) avec Poitiers et Limoges.

L'EIGSI et Sup de Co ont demandé leur intégration à ce PRES mais cela semble difficile.

De nombreuses actions sont engagées par la Communauté d'agglomération de La Rochelle en direction de l'enseignement supérieur et la recherche (exemple : PULPE) mais il est difficile d'en faire la synthèse.

Actuellement, il y a trois élus différents dans les différents conseils d'administration. La commission pense qu'il faudrait développer un niveau de synthèse.

Actuellement, la Région a un rôle très important dans le développement de l'Enseignement et de la Recherche et il faudrait probablement développer l'interface entre Région et Communauté d'agglomération de La Rochelle.

Il serait probablement intéressant d'améliorer les relations entre recherche rochelaise, capacité de formation et développement du territoire.

Liste des personnes et organismes auditionnées par la Commission

Jean-François VATRÉ	Vice-président de la Communauté d'agglomération de La Rochelle, représentant au Conseil d'administration de l'Université
Gérard BLANCHARD	Président de l'Université de La Rochelle
Mathias TRANCHANT	Vice président de l'Université, chargé du Conseil d'administration
Francis ALLARD	Vice-président de l'Université, chargé du Conseil Scientifique, directeur du laboratoire d'études des phénomènes de transfert et de l'instantanéité Agro -Industrie et bâtiment (LEPTIAB)
Patrice JOUBERT	Directeur de l'Institut Universitaire de technologie
Daniel PEYRON	Directeur général du groupe Sup de Co
Sylvain ORSAT	Directeur général de l'EIGSI
Olivier CAUDRON	Directeur de la bibliothèque Universitaire
Armand REVEL	Directeur adjoint du Laboratoire Informatique, Image et Interaction (L3I)
Sébastien TOUZAIN	Directeur du département de chimie
Sylvain LAMARE	Directeur du laboratoire Environnement et sociétés (LIENSS)
Marilyne SIMONÉ	Vice-présidente de la Communauté d'agglomération de La Rochelle, chargée du développement économique
Jean-Marc MARÉCHAL	Chef du service développement économique de la Communauté d'agglomération de La Rochelle
Mireille JASSIN-LE GUEN	Chef du service Emploi et enseignement supérieur de la Communauté d'agglomération de La Rochelle
Pierre LEGOY	Chef du service études et prospective de la Communauté d'agglomération de La Rochelle
Camille BOURON	Chargé d'études, service études et prospective de la Communauté d'agglomération de La Rochelle

Composition du groupe de travail

- Francis ALLARD
- Guy CHEZEAU
- Jean BENHAMOU
- Pierre FAUCHER
- Emile FERNANDEZ
- Didier GENTY (rapporteur)
- Claude LAZA
- Marie-Dominique LEGOY
- Elisabeth TURPIN

Liste des sigles et abréviations

BIATOSS :	Bibliothèque, Ingénieurs Administratifs Techniciens Ouvriers et Personnels de Service et de Santé
CA :	Conseil d'Administration
CLOUS :	Centre Local des Œuvres Universitaires et Sociales
CNRS :	Centre National de Recherche Scientifique
COM :	Contrat d'Objectifs et de Moyens
CPER :	Contrat de Projet Etat Région
CPGE :	Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles
EA :	Equipe d'Accueil
EIGSI :	Ecole d'Ingénieur des Systèmes Industriels
ENSMA :	Ecole Nationale Supérieure des Métiers de l'Aéronautique
FREDD :	Fédération de Recherche en Environnement du Développement Durable
IEF :	Institut d'Etudes Françaises
IFREMER :	Institut Français de l'Etude de la Mer
IUT :	Institut Universitaire de Technologie
LMD :	Licence Master Doctorat
PRES :	Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur
Sup de CO :	Ecole Supérieure de Commerce
UFR :	Unité Formation Recherche
ULR :	Université de La Rochelle
UMR :	Unité Mixte de Recherche

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DE L'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE



**Hôtel de la
Communauté
d'Agglomération**

6 rue Saint-Michel
BP 1287
17086 LA ROCHELLE
CEDEX 02

Tél. : 05 46 30 34 00
Fax : 05 46 30 34 09

www.agglo-larochelle.fr

conseil-de-developpement@agglo-larochelle.fr